



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### Identification de l'organisme qui passe le marché :

**VILLE DE BOLLENE**  
**Place Reynaud de la Gardette**  
**B.P. 207**  
**8 4 5 0 5 BOLLENE**  
Téléphone : **04.90.40.51.88** Télécopie : **04.90.40.51.22**

**Objet du marché : Mission de coordination SPS niveau 2 concernant la voirie et réseaux divers pour équipements programmés**

**Type de marché : Marché de Prestations Intellectuelles**

**Lieu(x) d'exécution : Commune de Bollène**

**Délai d'exécution du marché: La durée des travaux, y compris la période de préparation pour la Tranche Ferme du lot 1 et 2 sera d'environ :**

- Lot 1 : 4 semaines (30 jours préparation non comprise dans le délai)
- Lot 2 : 15 jours (30 jours préparation non comprise dans le délai)

La durée des travaux, y compris la période de préparation pour la Tranche Optionnelle du lot 1 et 2, sera d'environ :

- Lot 1 : 5 semaines (30 jours préparation non comprise dans le délai)
- Lot 2 : 10 jours (30 jours préparation non comprise dans le délai)

**Tranches et lots : Il est prévu une tranche ferme et une tranche optionnelle.**

Il est prévu 2 lots :

- Lot 1 Réseaux Secs et Humides (hors pluviales)
- Lot 2 Voirie et réseau pluviale
- 

**Variantes : Les variantes ne sont pas acceptées.**

**Options : Sans objet**

**Critères d'attribution :**

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique. Le critère prix sera de 100 % pour le jugement des offres.

**Procédure de passation : Procédure adaptée (Art 27 et 28 du Décret 360-2016 du 25 mars 2016).**

**Date limite de réception des offres : Lundi 16 avril 2017 à 12 heures**

**Délai de validité des offres : Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.**

**Conditions de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation des entreprises est mis à la disposition des entreprises sous forme papier .

Les candidats qui souhaitent retirer les documents de consultation sur support papier pourront l'obtenir gratuitement après en avoir fait la demande écrite par télécopie au 04.90.40.51.72 ou par mail : [commande.publique@ville-bollene.fr](mailto:commande.publique@ville-bollene.fr).

Pour un retrait sur place, celui-ci s'effectuera au service Commande Publique de la Mairie, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00, Place Reynaud de la Gardette – 84 505 BOLLENE cedex.

**Conditions de remise des offres**

Les candidats transmettront leur candidature et leur offre **uniquement sur support papier** .

Les offres devront être remises contre récépissé, ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse suivante :

Mairie de Bollène, service Commande Publique – Place Reynaud de la Gardette - B.P.207 – 84505 Bollène cedex  
du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.

La remise d'offres électroniques n'est pas autorisée.

**Autres renseignements :**

- Financement : Autofinancement Commune de Bollène
- Mode de règlement : Mandat par virement administratif
- Délai de paiement : 30 jours à compter de la réception de la demande.

**Adresses complémentaires :** Les renseignements d'ordre administratif et technique seront à adresser exclusivement par écrit au service commande publique – ville de Bollène, par télécopie au 04 90 40 51 72 ou par mail :  
commande.publique@ville-bollene.fr.

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr).

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr).

**Date d'envoi de l'avis à la publication :** mercredi 28 mars 2018